

Les températures baissent, ce qui est logique à cette saison, mais pour passer un peu en dessous des normales climatiques. Les céréales ont bien profité des températures du début de mois, mais ralentissent un peu actuellement. Côté positif, les bio-agresseurs sont en léthargie et ne posent problème que dans des situations très particulières. Seules les levées de graminées restent d'actualité.

BLE

Désherbage en cours

Continuer les désherbages dans les parcelles qui le justifient (la majorité) comme indiqué la semaine dernière. Quelques précautions : les céréales n'aiment pas lever dans des sols battants traités avec des racinaires ou des contacts appliqués au sol, car la battance augmente la surface de contact de l'herbicide avec la plantule. Cette dernière a d'autant plus de mal à détoxifier qu'elle est jeune et en situation d'asphyxie plus ou moins marquée. A l'inverse, les racinaires ne doivent être appliqués que sur des semis dont le sillon est refermé. Dans le cas contraire, en cas de pluie les herbicide seront rapidement délocalisé vers le sillon au contact des semences et pire y stagneront s'il a été lissé.

Pas de problème ravageurs

Les cicadelles n'ont pas posé de problème cette année, fin de la période de risque. Les vols de pucerons sont encore très faibles. Surveiller les situations particulièrement abritées proches de réservoirs ou de parcelles de maïs, pour surveiller leur présence et éventuellement appliquer le seuil de présence pendant plus de 10 jours. Au vu du bon état sanitaire des repousses, leur pouvoir virulifère devrait toutefois être généralement limité.

Semis bien avancés

Les conditions de semis ont globalement été excellentes. Eviter de semer désormais les variétés les plus tardives à montaison / épiaison telles que Lear, Ambition, Hybery, et terminer en priorité des variétés telles que AllezY Barok Boregar Bergamo Matheo Terroir Tobak Oxebo ... Penser à majorer de 3 grains par jour (2 en PI) car en pratique, les densités sont souvent un peu fortes au démarrage et plus « ajustées » pour les semis plus tardifs.

COLZA

Pause dans le risque parasitisme pour l'instant. L'activité des pucerons et charançons est limitée par la fraîcheur. Vu le développement des colzas, les grosses altises adultes ne présente plus aucun risque de défoliation depuis longtemps, et il est inutile de traiter les adultes pour lutter préventivement contre les larves car cela ne fonctionne pas. Il n'y a pas de corrélation entre niveau d'activité des adultes et niveau d'infestation en larves. Il y a eu beaucoup de confusion l'an passé. Ces interventions sur adulte peuvent par ailleurs détruire les auxiliaires qui consomment les œufs déposés dans le sol par les altises, ou les larves à l'éclosion et pendant leur migration vers leur point d'entrée dans les pétioles. C'est un moment

où elles sont très vulnérables car très exposées aux prédateurs. Les larves qui peuvent provoquer les dégâts hivernaux seront cette année à observer à partir du 10 novembre environ selon TerreInnovia. Il s'agit d'observer la présence de galeries et de larves dans les pétioles. Le seuil de nuisibilité est « présence de larves sur 7 pieds sur 10 avec au moins une galerie », ce qui équivaut à environ 2 à 3 larves par pied. Dans ce cas on peut utiliser une pyrèthre (ex [Décis Protech](#) 0,33 L/ha). Vu le mode d'action des pyrèthres on peut s'étonner de ce choix, l'efficacité n'est effectivement pas excellent, mais la solution [Proteus](#) plus chère est plutôt moins efficace. Dans tous les cas, sur les gros colzas, si les larves n'ont pas besoin de migrer vers le cœur des plantes, elles ne le feront pas, les dégâts seront minimes et le traitement aura été inutile, mais pas sans effets non intentionnels sur le maintien en parcelle, des populations de prédateurs potentiels des larves.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 20 octobre 2015 (BSV N°36), par les conseillers Références Grandes Cultures de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : F.Dumoulin

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers grandes cultures de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : C. Chatain, A-C. Cordel, J.Dacquin, F. Dumoulin, E. Géry, H. Hémercyck, B. Schmitt, V. Yver. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.